

ASSEMBLÉE NATIONALE2 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2132

présenté par
M. Reiss

ARTICLE 3

A la deuxième phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots : « l'assistance médicalisée est apportée. » les mots « le suicide assisté est pratiqué ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif constitutionnel d'intelligibilité de la loi commande d'employer les bons termes.